Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 16 Mai 1906. — No. 27

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.60 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

Notes Politiques

M. Verville, le député ouvrier de Maisonneuve, Montréal, a été prié d'agir comme arbitre d'un différend chez les plombiers de Washington. Nous ne connaissons pas le mérite personnel du député de Maisonneuve, mais nous pouvons dire tout de même qu'on lui donne une marque de confiance honorable pour les Canadiens-français en général autant que pour lui-même.

***

L'Ouest-Canada n'a pas encore jugé à propos de répondre aux articles que M. Hacault lui a décochés. Comme la discussion se fait entre ce journal et M. Hécault, nous n'interviendrons pas autrement que pour faire remarquer la prudente réserve du confrère.

***

La *Patrie* du 7 mai écrivait.

Le plus tôt nous cesserons d'inviter ici l'immigration de ce genre, le mieux ce sera"

....

"Nous ne tiendrions pas ce langage, si nous étions sûrs que l'immigration qui nous vient de Russie est désirable. Nous ne voulons pas de révolutionnaires et de socialistes dans ce pays, qui a besoin de paix sociale et politique."

—o—

Nous lisons dans la même *Patrie* la boutade suivante, à propos de la discussion sur l'indemnité parlementaire;

"Sept membresde la Chambre des Communes ont voté pour la réduction de l'indemnié parlementaire. Un seul d'entre eux, M.McInryre, appartient au parti libéral.

Les chefs des deux partis politiques, Sir Wilfred Laurier et M. Borden, ont justifié l'augmentation de l'indemnité.

La pension de retraite aux anciens ministres a été discutée au cours du débat.

Le Premier Ministre a déclaré que le Ministre de la Justice est à étudier la question de savoir si la loi ne pourrait pas être amendée de manière à la rendre semblable à celle qui est en pratique en Angleterre.

M. Bourassa, comme d'habitude, afait bande à part. Il a cru devoir attaquer plusieurs des anciens Ministres qui n'ont plus de siège en Parlement et qui ne peuvent, en conséquence, lui donner la réplique.

Qaund M. Bourrassa ne sera pas seul de son avis, l'étoile polaire cessera de luire au firmament.

Les derniéres lignes de cet articulet veulent dire qu'avant longtemps M. Tarte se fera *tomber* par M. Bourassa. Le député de Labelle a coutume de se défendre quand on l'attaque. M. Tarte est fort journaliste. Attendons!

. .

Extrait de la Chronique de Blaise le correspondant de la *Presse*, à Ottawa;

Ottawa, 11—Quoiqu'en pensent ou disent les sceptiques, ça ressemble beaucoup à la fin prochaine de la session. Je ne serais pas surpris de voir le budget adopté en bloc, et la prorogation plus tôt qu'on l'espérait. Nous voilà réduits, les membres de la galerie de la presse, à assister à des prises de bec entre députés d'un même parti, et à des attaques contre les correspondants des grands quotidiens. Il faut être passablement à court d'arguments pour engendrer des querelles de famille et vouloir museler la presse.

. .

M. George Ashdown a été choisi comme candidat conservateur à la succession de feu M J. H.Ruddell, dans le comté de Morden.

Dans le Monde Religieux

Le sermon a été donné dimanche, à la cathédrale, par le R P Lefloch, O. M. I., missionnaire au Nord-Ouest. Le Rév Père est français de naissance; il arrive d'un voyage de sa patrie. Il fallait l'entendre parler de ce beau pays de France, désolé par la persécution, mais où on aperçoit quand même des indices de retour à Dieu. Le distingué oblat s'est fait admirer par son coeur ardent et par une belle éloquence.

***

En réponse aux instances du monde catholique, Sa Sainteté Pie X a donné des ordres pour l'introduction immédiate du procès de béatification de Pie IX. Tous éprouveraient un suprême bonheur à compter le grand pape au nombre des saints de l'Eglise.

***

La statistique établit que 162,502 pèlerins se sont rendus à Ste Anne de Beaupré en 1905; en 1904, le nombre des pèlerins était de 156,263. Dans les derniers dix ans, un total de 9?2,346.

***

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque sera de retour de son voyage dans l'Est, samedi. Puis, commencer sans retard la visite pastorale de l'Archidiocèse.

***

Le télégraphe a commis une erreur dans le nom du nouveau Général de la Compagnie de Jésus Le titulaire ne s'appelle pas Ferretti mais Roger *Freddi.* (*Northwest Review*).

***

Quatorze mille prêtres ont demandé des pensions au gouvernement français en vertu de l'acte de Séparation.

***

Lu dans la *Presse*, du 11 mai:

Ce midi, Mgr Langevin de St-Boniface était l'hôte de M. l'abbé M. G. LePaileur, V. F., chanoine honoraire, de la paroisse de Saint-Enfant Jésus, Villa Saint-Louis.

Etaient présents; Mgr Z Racicot, le R P. Adéodat Therrien O.M.I., M. l'abbé Bèlanger, curé de Saint-Louis de France, MM. les abbés: Charpentier, Morin de Villeray; Morin, de Saint-Edouard; B. P. Foucher, D'outremont, Préfontaine, de Saint-Jean de la Croix; Magloire Au-Slair, curé de Saine-Jean-Baptiste cam. Gascon, Rév. P. Vachon, O.M.I., agent d'émigration; Rév-P. Etienne, de l'Annonciation; A. Benoit, Victor Therrien, Zénon Thérien, Chs Villeneuve et autres.

Cet après midi, Mgr Langevin doit se rendre à Lachine.

Le R. P. Laganière O. M. I. remplace le R. P. Emard comme vicaire du R. P. Portelance, à l'église du Sacré-Cour. Le R. P. Emard aidera, à l'avenir, à la desserte de la paroisse de Ste-Marie; le R. P. Laganière arrive de la province de Québec, mais il a demeuré longtemps dans l'Ouest, en qualité de missionnaire colonisateur.

AU JAPON

APRES LA GUERRE

D'après "Fukuin Shimpo," revue japonaise, l'influence européenne continue à s'accuser de plus en plus au Japon, non seulement par les idées et par l'adoption des méthodes occidentales dans beaucoup de branches de l'évolution sociale, mais aussi par l'introduction des cartes postales qui font en ce moment fureur à Tokio, à Osaka, et dans les autres centres de l'empire. Lo consommation en est si abondante que la plupart des marchands se plaignent de voir s'épuiser trop rapidement leurs stocks. Il y a d'autres indices de l'européanisation par ce que l'on pourrait appeler les petits côtés. C'est ainsi que le costume national est abandonné même par ceux qui y paraissaient jusqu'ici le plus obstinément attachés. On s'habille maintenant presque partout, même dans les campagnes, à la française, à l'anglaise, voire même à la russe. On délaisse les fêtes japonaises pour les imitations de cérémonies étrangères. Le piano a une vogue croissante. De même le violon et les instruments japonais proprement dits tombent en désuétude. C'est une transformation de mœurs qui avait commencé, il est vrai, avant la guerre, mais qui est maintenant en recrudescence.

Le Manitoba.

Mercredi 16 Mai 1906

Le Devoir du Moment.

La révision des listes électorales nous ramène tout naturellement au chapitre des élections prochaines.

Grave sujet! Question de suprême importance pour nos populations françaises et catholiques.

On sait de quel côté se sont porté nos sympathies dans le passé: nous avons foi à la compétence et à l'honnêteté de l'administration locale actuelle. C'est notre opinion que M. Roblin a su imprimer à nos affaires provinciales une sage direction. M. Roblin a relevé notre crédit financier, indiscutablement affaibli par le régime Greenway; il a résolu avec bonheur le problème du transport économique de nos blés; il a forcé les grandes corporations, qui s'enrichissent au dépens du public, à contribuer largement à notre échiquier; il donne une impulsion nouvelle à l'agriculture en fondant un collège où les fils de nos cultivateurs pourront étudier leur noble métier; il vient de faire adopter par la législature une loi qui baissera de moitié le coût du téléphone et donnera à tout le monde l'avantage de ce rapide moyen de communication; il a ouvert à la colonisation des terres qu'on croyait improductives et qu'un méthodique drainage rend tout-à-coup fertiles.

Voilà, croyons-nous, des actes administratifs qui ont sorti la province de sa léthargie et l'ont mise en état de se développer à l'instar des autres provinces de la Confédération.

Ces raisons suffiraient, seules, à nous rallier au gouvernement actuel.

Mais au-dessus de ces questions, qui ont certes une grande importance, il y en a d'autres, plus sérieuses encore pour nous. La minorité catholique, pauvre épave battue par la tempête, se trouve aujourd'hui en situation difficile; elle doit savoir discerner ses véritables amis d'entre la foule de ses ennemis et de ses contradicteurs.

Répétons ce que nous avons déjà écrit: les partis politiques actuels, formés d'éléments très hétérogènes, renferment dans leur sein des hommes qui ne pensent pas toujours comme nous sur les questions de dogme, de morale et de langue. A cela, il n'y a rien de surprenant, puisque même parmi nous, qui professons la même foi et qui sommes enfants du même berceau, la controverse se donne souvent libre jeu. Les idées catholiques et les idées protestantes doivent inévitablement se heurter de temps en temps les unes contre les autres en ce pays. Mais du moment qu'un parti réprime les excès des partisans trop exclusifs, dans le but exprès de concilier toutes les bonnes volontés, il se recommande immédiatement à l'électorat.

La presse libérale française de Québec et de l'Ouest a dénoncé avec véhémence les discours et les écrits de certains conservateurs anglais du Manitoba. Si elle est sincère, cette presse avouera que ses reproches ne peuvent légitimement aller plus loin. Car, en dehors de quelques expressions d'opinions personnelles, à part trois ou quatre coups de fusil mal dirigés de la part de francs-tireurs, la masse du parti conservateur, au Manitoba, s'est en somme, bien comportée. Les catholiques, de toutes nuances politiques, doivent admettre qu'ils ont été traités avec égard. La législation du présent régime est inattaquable. Or, la législation est, en fin de compte, la pierre de touche, dans le domaine politique.

Le règlement de 1897, œuvre de haine d'un côté, de faiblesse, de l'autre, a été administré par le gouvernement Roblin avec une largeur de vues qui n'a pas échappé aux autorités compétentes. Ce règlement, mis en pratique par des ennemis, nous mènerait au désastre en moins de six mois. Il est bon que ces choses s'écrivent, car elle menacent parfois d'être oubliées.

Nous avons parcouru le nouveau programme du parti libéral; nous y avons en vain cherché la clause, la phrase, le mot qui pût rassurer la conscience catholique en cas de victoire libérale. Au contraire, M. Brown et ses amis se présentent à nous avec leur œuvre de 1890 et de 1897; ils ont, en outre, un projet de ministère d'instrucrion publique sous lequel on ne découvre que trop de nouveaux périls pour nous. Vous chercherez en vain dans ce programme une lueur de bienvaillance, une promesse de déférence pour la foi catholique et la langue française.

Si nous ajoutons à cela l'antipathie bien connue, le dédain très nettement avoué du parti libéral pour nos institutions paroissiales; si nous nous rappelons les lois néfastes votées par ce parti. nous nous ferons une idée assez exacte de ce que nous vaudrait l'arrivée de M. Brown et des siens à la tête des polls. Notre humble mais très franche sentiment, c'est que toute parole, toute action, toute démarche qui serait de nature à nuire au gouvernement Roblin, dans le moment, serait de mauvaise politique. Ceux qui se sont exposés pour nous; ceux qui se sont pris corps à corps avec nos adversaires; ceux qui, pour nous, ont bravé le préjugé jusque dans leur camp, ceux-là, écrivons-nous sans hésitation, ont droit à notre reconnaissance, et comme corollaire, à notre appui. Faire la guerre à ces hommes sous un prétexte ou sous un autre, serait commettre une injustice dont bénéficieraient ceux qui nous ont mis à deux doigts de notre perte en 1890 et qui ne demandent qu'à recommencer leur triste rôle.

TOUT DOUX!

Nous avions été informés que *l'Ouest-Canada* avait perdu la vie. Une suspension de quelques jours a donné de la plausibilité à la rumeur. Or, nous constatons aujourd'hui que le confrère n'a perdu que la tête! C'est assez triste mais ce n'est guère étonnant.

Notre réponse à l'attaque brutale de *l'Ouest-Canada* ne sera pas longue. Cette attaque se réfute, en effet, par elle-même. Toutes les citations qu'on fait de notre journal concordent parfaitement entre elles. Ces citations établissent notre sincérité et notre impartialité; elles établissent que nous avons, l'hiver dernier, désapprouvé la conduite de M.-M. Haultain et Bennett au sujet de la question scolaire du Nord-Ouest; elles prouvent que nous nous sommes inscrits contre la doctrine constitutionnelle émise par M Bordeu sur la même question; elles prouvent aussi que nous avons rendu justice à sir Wilfrid Laurier en temps opportun.

Puisque *l'Ouest-Canada* se mettait en frais de nous citer, il eut dû reproduire les lignes suivantes, que le *Manitoba* publiait en date du 8 mars 1905; ces lignes attestent de l'entière bonne foi avec laquelle nous tendîmes la main au chef du parti libéral quand il proposa son bill d'autonomie avec la fameuse clause 16 originelle:

"Nous devons approuver en toute loyauté cette partie du projet de loi ministérielle (clause 16 originelle). Voilà qui rassure la conscience catholique et réconforte les coeurs français."

Et plus loin dans le même article:

"Il faut louer de cette attitude le chef du gouvernement. Nous nous trouvons en face d'une mesure dont nous devons travailler à assurer le triomphe."

Nous avons, plus tard, dénoncé la reculade honteuse de M. Laurier devant M. Sifton. Avions-nous tort? Peut-être! si *l'Ouest Canada* est meilleur juge que Mgr l'Archevêque, en la matière. Voici un extrait de la lettre circulaire publiée au printemps dernier, par Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface, au sujet de cette modification de la clause 16 des Bills d'Autonomie des nouvelles provinces, d'Alberta et de la Saskatchewan;

"Nous apprenons avec une indicible douleur que la clause sur l'éducation destinée à être insérée dans le Bill d'organisation des deux nouvelles provinces...va consacrer la spoliation de nos droits scolaires...C'est pour nous un cruel désappointement...C'en est fait, la spoliation de 1892 va donc être définitivement confirmée et consacrée...Les catholiques qui se déclareraient satisfaits d'un pareil état de choses accuseraient non seulement une ignorance impardonnable des principes catholiques en matière d'éducation, mais aussi bien peu d'intelligence de la position pénible qui nous est faite depuis 1892.—

En conséquence, nous croyons de Notre devoir, vénérés et chers collaborateurs, d'élever la voix pour *protester* contre cette méconnaissance de droits scolaires que nous avons de par la constitution du pays.—

Et si quelques opportunistes étaient tentés de nous demander le silence en invoquant l'amour de la paix ou l'impossibilité de recouvrer présentement nos droits, nous lui répondrions: il ne peut y avoir de paix que dans la justice.

Est-ce assez clair?

Notre confrère pourra fouiller toute la file de notre journal. Il y verra que avons toujours été logiques avec nous-mêmes et que nous nous sommes invariablement efforcés d'être justes. Nous ne regrettons rien de ce que nous avons écrit; d'un seul trait nous réaffirmons tous les articles dont notre confrère se plaint. Nous sommes prêts à les défendre quand on le voudra,

Nous dédaignons les gros mots qui *ornent* la prose de *l'Ouest-Canada*. Le champignon, c'est chose entendue, ne sentira jamais la rose; le journaliste à court d'arguments se réfugiera toujours dans le domaine de l'invective.

Nous nous respectons trop pour adopter ces allures, même sous la plus basse provocation. Buffon se vantait un jour d'avoir conservé intactes ses manchettes même en s'occupant des personnages les plus mal parfumés et les plus vilainement pommadés de son *Histoire Naturelle*. Toutes proportions gardées, nous voulons, nous aussi, dans les mêmes circonstances, *conserver intactes nos manchettes*.

Chapman Juge par Augustin Filon.

M. Chapman vient d'être honoré comme ne l'a encore été jusqu'ici aucun écrivain canadien. M. Augustin Filon, le célèbre critique et romancier français, l'ancien précepteur du Prince Impérial, qu'il accompagna en Angleterre, à la chute de l'empire, en 1870, vient de lui consacrer dans le "Journal des Débats" un article qui, à Paris, suffira à faire placer M. Chapman au nombre des écrivains qui ont jeté le plus de lustre sur le nom de la France.

De cet article si élogieux, au cours duquel M. Filon compare le poète canadien à Virgile, à Bernardin de Saint-Pierre et à Loti, nous détachons le passage suivant:

"A travers l'Atlantique, m'est arrivé un livre qu'avait précédé sa réputation et que me signalait, d'ailleurs, une récompense académique: "Les Aspirations", de M. Chapman, le poète français du Canada.

Ce volume s'ouvre par une belle pièce, écrite pour l'inauguration de la statue colossale de "la liberté éclairant le monde" que la France a donnée à l'Amérique en souvenir des anciens combats et en témoignage de la fraternité nouvelle. Classique de forme et romantique d'inspiration, ce morceau est très soigné, très fini, mais à cet enthousiasme de cantate, si éloquemment exprimé qu'il soit, je préfère, et de beaucoup, la pièce suivante sur la découverte du Saint-Laurent par Jacques Cartier qui fut le Christophe Colomb du Canada. J'y trouve une spontanéité, une fraîcheur d'impression et une originalité de style dont je suis charmé

Les trois voiliers.......................................

....

Harmonieusement balancent leurs antennes.

Du vent plein les huniers, ils vont alertement.

A travers l'inconnu du désert écumant.

Sur les étraves l'onde en gazouillant déferle,

Et son ruissellement a des blancheurs de perle

Une tiède vapeur qui sort du flot fumant

Fait au-dessus des mâts, un rose poudroiement.

Le jour un chaud soleil dore le pli des voiles.

La nuit chaque sillage est pailleté d'étoiles.

Et sans fin des tillacs montent des gais refrains.

Il me semble que cela sort du banal et donne bien la sensation du navire d'autrefois et de l'ancienne vie maritime... par le beau temps. Ensuite Cartier essuie une effroyable bourrasque et nous avons alors une tempête qui peut soutenir la comparaison avec les meilleures tempêtes que nous possédons, avec celles de Virgile, de Bernardin de Saint-Pierre et de Loti.

M. Chapman est un poète pur et grave. Il nous prévient, dès de début, que sa muse ne sourit guère, et c'est vrai. La femme tient peu de place dans ce livre, qui appartient à deux amours exclusifs: le Christ, la France. Ces deux amours, le poète ne les sépare jamais. Pour lui, la France est toujours l'apôtre du catholicisme et de la civilisation, le soldat de Dieu qui pouvait inscrire ce titre au fontispice de son histoire: "Gesta Dei per Francos." Hélas! c'est un plaisir mêlé de douleur de trouver dans cette vision d'un poète la France d'autrefois, évoquée à travers la double distance du temps et de l'espace. Sommes-nous encore, reviendrons-nous ce que nous avons été? Quoi qu'il en soit, le plus ardent des Français de France ne peut se vanter de dépasser en patriotisme ce poète canadien qui porte un nom anglais et qui est citoyen de l'empire britannique. Bizarrerie de la Destinée! S'appeler Chapmen et nourrir en soi une âme aussi passionnément française que Paul Déroulède!

Parlant ici de l'Irlande, j'expliquais le merveilleux attrait qu'elle exerce sur ses enfants par le charme, l'illusion d'une éternelle absence. Dans le nuage où elle plane, aucune solidarité ne la compromet, aucun contact ne la souille; elle garde la poésie, la virginité de l'irréel. Ainsi la France, idéale et lointaine, apparaît aux yeux du poète canadien. Auprès de cette France, entrevue comme au travers d'un prisme, M. Chapman nous montre cette France canadienne que nous connaissons si mal. Il y a bien une bonne moitié du livre qui n'aurait pas pu être écrite ailleurs qu'à Québec ou à Montréal, et cette moitié là est la plus précieuse.

Je citerai des morceaux comme "le Carnaval", "le Radeau", "le Missionnaire", "Chasse d'hiver", "Aurore boréale", l'Enfant de la Balle". Ce sont des scènes de la nature ou des tableaux de mœurs; M Chapman décrit bien, raconte mieux encore. La mort du pauvre prêtre qui se perd, la nuit, dans la neige, tandis qu'il se rend d'une mission à l'autre est d'une tragique beauté. "L'Enfant de la Balle" n'est guère moins émouvant, avec une note réaliste, un accent populaire très bien imité. Enfin ce radeau qui passe comme l'éclair sur un rapide, portant plusieurs centaines de bûcherons et de chasseurs, reste dans la mémoire comme si on l'avait vu de ses yeux.

Peu à peu, nous faisons connaissance avec ces patins d'un genre particulier au Canada, qui abrégent les distences et qu'on nomme raquettes; nous entrevoyons un monde de traditions, de récits, de chansons, de célébrités locales où nous aimerions à pénétrer. On voudrait, par exemple, en savoir plus long sur ce pauvre Crémazie, le poète canadien d'une autre génération, dont la carrière semble avoir été traversée de tant d'épreuves et qui chanta dans la souffrance.

Je tiens à dire que la langue de M. Chapman est impeccable, meilleure que la mienne, probablement. Ne fais-je un bel éloge de ce recueil de 350 pages en disant que je n'y ai relevé d'autre singularité grammaticale qu'un latinisme: le verbe vibrer employé à l'actif et dans le sens de "vibrare".

—Mademoiselle E. Prendergast, fille de l'Hon. Juge Prendergast, est arrivée jeudi à Saint-Boniface après un séjour d'une année au couvent d'Hochelaga, chez les RR. SS de Jésus-Marie.

PROVINCE OF MANITOBA.

REGISTRATION OF ELECTORS

Notice is hereby given that pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act," it has been determined to add to and revise the list of electors of the several electoral divisions in the Province. The dates on which applications for registration, for striking names of the list of electors, and for the correction of errors, will be receive, are TUESDAY AND WEDNESDAY, MAY 29 and 30, 1906.

The names and postoffice addresses of the persons appointed to act as Registration Clerks in the several polling divisions, and the places at which they will attend for the purpose of receiving all applications in the Electoral Division of La Verandrye are as follows:

For Polling Division No. 1, comprising township 8, range 4 east, the west half of township 9, range 4 east, and the settlements of Grande Pointe and Isle des Chenes, at the house of Alfred D'Auteuil, on section 4-9-4; Joseph D'Anteuil, Lorette, registration clerk.

For Polling Division No 2, comprising township 8, range 5 east, the east half of township 9, range 4 east, sections 6, 20, 29, 30, 31 and 32 in township 9, range 5 east, and river lots 1 to 48, both inclusive, Parich of Lorette, at the house of Mederic Gendron, lot 19, Lorette; M. Gendron, Lorette, registration clerk.

For Polling Division No 3, comprising township 9, range 5 east, except sections 6, 20, 29, 30, 31 and 32, and river lots 49 to 96, both inclusive, Parish of Lorette, at the house of Seraphim Mirault, lot 90, Lorette: S. Mirault, Lorette, registration clerk.

For Polling Division No. 4, comprising townships 9, from range 6 east, inclusively to the eastern bonudary of the Province, at the house of John Hourie, on section 15-96; John Hourie, Rosewood, registration clerk.

For Polling Division No. 5, comprising river lots 38 to 83, both inclusive, Parish of St Anne, township 8, range 7 east, and sections 25 to 36, both inclusive, in township 8, range 6 east, at the house of Alexandre Desautels, lot 57, Ste. Anne; Alex. Desautels, Ste. Anne, registration clerk

For Polling Division No. 6, comprising river lots 1 to 37, both inclusive, Parish Ste Anne and township 8, rang 6 east, except sections 25 to 36, both inclusive, at the house of Avila Desautels, lot 12, Ste. Anne; Avila Desautels, Ste. Anne, registration clerk.

For Polling Division No. 8, comprising township 7, from range 7 east inclusively to the eastern boundary of the Province, at the house of Hermisdas Granger, on section 1-7-7, H. Granger, La Broquerie, registration clerk.

For Polling Division No 8, comprising township 7, range 6 east, and the east half of township 7, range 5 east, at the house of J. Coboe, on section 19-7-7; J. J. Coboe, Clear Shring, registration clerk

For Polling Division No 9, comprising township 7, range 4 east, and the west half of townships 7, range 5 east, at the house os John Harrison, on section 17 7-4; John Harrison, Niverville, registration clerk.

For Polling Divison No. 10, comprising townships 8, from range 8 east inclusively to the eastern boundary of the Province, at the eouse of Andre Nault, sen., on section 15 8-8; Andre Neault, sen., Ritcher, registration clerk.

The Registration Clerks will attend and sit at the places and on the dates named above, between the hours of 8 a.m. and 12 noon, 1 and 6 p.m., and 7 and 10 p.m.

A court of Revision will be held in the house of Alex Desautels, Ste Anne, on Wednesday, June 20, 1906, commencing at 11 o'clock, a.m., and closing at 6 o'clock p.m., to consider all application filed with the registration clerck, and also the applications of other persons to have their names added to the list of electors.

Only such persons whose names are not on the last revised list of electors, but posses the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for being so registered.

Dated at the office of the Provincial Secretary, this first day of May, A.D. 1906.

D. H. McFADDEN,
Provincial Secretary.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs.

Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture.

J. J. GOLDEN, 617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

ENCAN

Grand Encan d'ameublement de maison chez Madame Lamontagne, rue Plinguet vis-à-vis l'Aqueduc; cet encan aura lieu le 21 mai, à 2 hrs p.m.

Piano, grand format; tapis de salon; fauteuils, berçeuses, divans, table, portières, tapis, axminster, dentelles, et tapisseries; cadres, livres, pupitres, bibliothèque, miroirs; ameublements de chambres à coucher, lits, chiffonniers, lavabos, poele Good cheer No. 9, toute une batterie de cuisine; "Hotel Radge Heater", etc. etc.

Termes: comptant. On pourra visiter samedi.

H. GRAY, M. A.A.
Encanteur,
219 Avenue Notre Dame Phone 15

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. A. L Brun donnera son concert ce soir au Manitoba Hall

—Séance au collège ce soir à l'occasion de la fête du R. P. Recteur.

—Dimanche, le 13 mai, était le 21 anniversaire de la bataille de Batoche.

—A vendre—Maison, No. 207 rue Edmonton, Winnipeg. S'adresser à Joseph Lecomte.

—M. J. J. Hill, de St-Paul, président du Great Northen, est à Winnipeg depuis hier. On l'acclame.

—MM. Emmanuel Couture, et Rodolphe Coté, sont arrivés hier de Banff; leur santé s'est beaucoup améliorée.

—La ville de Régina, capitale de la Saskatchewan, a été affligée par le feu dimanche. Pertes: environ $50.000.

—Le conseil de ville songe à nous donner un parc public; ce parc serait établi près du couvent des RR. SS. de la Charité, avenue Taché.

—Les feuilles des arbres ont bien poussé depuis quatre ou cinq jours, une forte gelée a nui à leur développement au commencement du mois.

—On nous prie d'annoncer qu'il y aura une assemblée de l'Association Saint Jean Baptiste à l'Hotel de Ville, dimanche prochain à 1.30 heures.

—Nous annonçons au public que nous venons d'ou rir une salle de couture; prompte satisfaction sera donnée; ouvrage garenti. S'adresser au No 44 rue Provencher.

—Les Banques d'Hochelaga et Northern, se rendant compte de l'importance des dépots d'épargne, tiendront à l'avenir leurs bureaux de Saint-Boniface ouverts tous les samedis soir, de 6 à 8 hrs.

—Mde Large, coin des Rues Cathédrale et Saint Jean Baptiste, No 63 désire informer le public qu'elle prendra du blanchissage pour les familles; travaillera aussi à domicile. S'adresser à l'endroit indiqué, de 6 hrs à 8.

—Il y a en ce moment de la gène financière au Nord-Ouest; les banqueroutes y ont été assez nombreuses parmi les marchands de la campagne. On espère que tout sera au mieux à l'automne, car la récolte promet beaucoup.

—Il se confirme que les usines du Grand-Tronc-Pacifique seront installées dans les limites Est de Saint-Boniface. La spéculation a joué ferme dans cette partie de la ville depuis huit jours. Beaucoup de petits propriétaires ont vendu; les prix offerts sont généralement élevés.

—Les restaurants poussent comme des champignons, à Saint-Boniface. Il y en a quatre d'ouverts dans l'espace de deux semaines. Tant mieux, pourvu qu'on y trouve toujours des fruits des chocolats, de la crème à la glace, des cigares, chaque fois qu'on voudra en avoir!

—On ne paraît pas vouloir s'occuper à Ottawa, de la question de notre bureau de poste. En attendant le bon plaisir des autorités, nous allons chercher nos lettres dans une cabane; à côté de cette cabane, des cercueils et des pompes funèbres! Deviendrait-on moralistes; voudrait-on nous forcer absolument à songer à nos fins dernières?

—Le collège de Brandon fait beaucoup d'efforts pour obtenir de la législature des pouvoirs universitaires. Le recteur du collège, M.A.P. McDiarmid cherche à prélever actuellement $75.000.000 dans l'Est, à cette fin. M. Andrew Carnegie a promis d'ajouter $25.000 à cette somme, le jour où le collège obtiendra sa demande de la législature.

—Notre nouvel hotel-de-ville est un véritable palais. Nous en donnerons une description un peu détaillée dans un autre numéro.

—Lundi le 7 courant M. Achille Le Vasseur, marchand de Fannystelle, épousait Melle Rose A. Chamberland, aussi de Fannystelle. La cérémonie nuptiale eut lieu dans la Cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Dugas V. G., officiant. M. et Mde Le Vasseur sont partis en voyage et à leur retour ils résideront a Fannystelle. Nos félicitations.

Examens Universitaires.

La collation des degrés de l'Université a eu lieu vendredi dernier, à Winnipeg sous la présidence de l'Hon. Juge-en-chef Dubuc, vice-chancelier.

On aimera sans doute à connaître le résultat des examens des élèves du collège de Saint-Boniface à l'Université.

PHILOSOPHIE (seconde année)

Médaille d'argent:	Jacques Mondor.
Médaille de bronze.	Alexandre Beaupré.

PHILOSOPHIE (première année)

Joseph Chabot Alexandre Bernier	Bourse de $87.50

RHETORIQUE

Français philosophie et latin

Edmond Fretz	Mention honorable.
Louis Mailhot:	Bourse de $60 00

GREC

Edmond Fretz	Bourse de $40,00

Anglais (pour les élèves de langue franç ise)

Albert Auger:	Bourse de $40.00

BELLES-LETTRES (francais)

Jacques Prendergast	Bourse de $40.00

GREC

Phenix Decosse	Bourse de $40,00

HISTOIRE

Rosario Prince	Bourse de $20 00

M. Antonin Dubuc, E. E. D., a aussi subi les examens de philosophie, et obtenu le degré de Bachelier-es-arts.

NAISSANCE

A Warroad Minn, le 14 courant, la femme de M. Joseph Holland une fille.

A TRAVERS LA VIE DE LA FEMME.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine conviennent aux fillettes au moment de leur formation.

Elles préviennent et guérissent les diverses maladies qui affectent les enfants à cette époque de transformation: LES PALES COULEURS, LA DANSE DE SAINT-GUY, L'ARRET DE CROISSANCE, ETC. Elles donnent de l'appétit, facilitent la digestion et provoquent aussi un sommeil réparateur.

En combattant la faiblesse du sang, elles amènent rapidement des modifications heureuses chez les constitutions délicates.

Plus tard, à l'époque où la fillette cesse d'être enfant pour devenir femme (à la puberté), on trouvera dans l'usage des PILULES ROUGES, un puissant moyen pour combattre les troubles que l'on constate si fréquemment chez les jeunes filles: PERIODES DOULOUREUSES, retardées ou trop abondantes, MAUX DE TETE ET DE REINS, TROUBLES NERVEUX, HYSTERIE, FAIBLESSE, GONFLEMENT DU VENTRE, EVANOUISSEMENT FREQUENTS, parfois PERTE DE SOMMEIL, en un mot tous les maux occasionnés par le fonctionnement défectueux de leurs organes essentiels.

L'arrêt, l'excès, l'irrégularité des périodes affectent les forces morales et physiques d'une jeune fille, et dans ce cas, comme d'ailleurs dans tous ceux où la femme est touchée dans ses organes intimes, les Pilules Rouges rendent des services inestimables, font disparaître toutes ces misères et ces troubles et ne tardent pas à faire, de jeunes filles faibles et anémiées, des personnes fortes et robustes; les joues deviennent roses, les yeux clairs, et cet air de vigueur et de gaieté, qui est toujours l'apanage d'une santé parfaite, revient bien vite.

Ce que les Pilules Rouges font pour les femmes lorsqu'elles sont fillettes ou jeunes filles, elles le feront aussi pour elles plus tard dans la vie.

Les femmes employées dans les magasins ou dans les manufactures, les ouvrières, les ménagères, en raison de leurs occupations, soumises à un travail pénible exigeant une longue station debout dans des endroits malsains, obligées de lever de pesants fardeaux, sont toutes, par là-même, exposées au "beau mal." Un surcroît de travail ou une fatigue prolongée ont pour effet la congestion ou le dérangement des organes et amènent cette maladie.

C'est un fait acquis que, de la santé plus ou moins florissante de la mère dépendra la constitution du bébé à venir.

Une femme qui doit devenir mère ne saurait donc prendre trop de précautions pour conserver sa santé.

Dans cet ordre d'idées, aucun médicament ne peut remplacer les Pilules Rouges, qui sont faciles à digérer et rapidement assimilables.

Avec elles les VOMISSEMENTS disparaissent, les nerfs sont apaisés, l'APPETIT AUGMENTE, les DIGESTIONS DEVIENNENT FACILES, le sang s'enrichit et la femme retrouve cette vigueur indispensable à une MALADIE HEUREUSE et à une convalescence parfaite.

Après la maladie, les Pilules Rouges constitueront une alimentation précieuse, car elles feront apparaître, chez la jeune mère, un lait riche et nourrissant.

Les Pilules Rouges vous ont permis d'éviter les troubles périodiques et de traverser sans danger ces époques toujours difficiles. Elles vous rendront encore des services plus tard, à l'âge véritablement critique de la femme, AU RETOUR DE L'AGE.

De quarante à cinquante ans, la femme est dans un danger continuel: les étourdissements, les douleurs de tête, les engourdissements des extrémités, les palpitations de cœur, les syncopes, les douleurs générales sont autant de signes qu'il faut surveiller avec soin; c'est l'âge où beaucoup de femmes ont contracté des maladies incurables, qu'avec un peu d'attention elles auraient facilement évitées.

Bien des femmes sont privées de leurs facultés et de l'usage de leur membres, et seraient encore aujourd'hui en bonne santé, si elles avaient su prendre, à cette période critique de leur vie, les précautions nécessaires.

Les Pilules Rouges maintiennent au sang toute sa richesse et sa vigueur; elles raniment et activent la circulation dans les extrémités, RECHAUFFANT LES MAINS ET LES PIEDS, aident la digestion, guérissent les douleurs et pesanteurs au creux de l'estomac dont les femmes, sur le retour de l'âge, souffrent si souvent.

Les Pilules Rouges empêchent LES CHALEURS A LA FIGURE et les rougeurs de la face, qui font le désespoir de tant de malades du sexe faible.

Nous avons dit qu'elles sont un préservatif contre les malaises et les maladies de l'AGE CRITIQUE; elles sont également un tonique incomparable pour les personnes très âgées. Les vieilles femmes peuvent les prendre sans danger, car elles soutiendront leurs forces et leur assureront une vieillesse heureuse et prolongée.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 centins pour une boite, $2.50 pour six boites. Adressez:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

S. M. Jean

Successeur de GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEUR DE —

QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
HUILE, PEINTURE,
HARNAIS, ETC, ETC.

Assortiment considérable de
POELES et USTENSILES de CUISINE
A VENDRE
AUX CONDITION LES PLUS AVANTAGEUSES.

Grément de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE.

BOITE DE POSTE, 170. - - TÉLÉPHONE, 604.

13-3-01

J. P. Raleigh,

D.D.S.—DENTISTE.

No. 536½, Rue Main, Winnipeg

BLOC CHRISTIE,

Coin des rues Main et James!

La population française sera toujours certaine d'avoir satisfaction en allant chez M. le Dr Raleigh. Ouvrage garanti

N'oubliez pas la place:—

536½, *Rue Main, Winnipeg*

Peintre - - Decorateur

M. Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une boutique de peintres, No. 29 Rue Langevin. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplomés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis); aussi nettoyage de meubles, pianos, etc; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE: 5096.

V. W. HORWOOD

ARCHITECTE.

177 Rue McDermot. Telephone: 2718.

Plans et devis faits sur commande pour résidences, édifices publics, etc. Les plans du nouvel hotel-de-ville de Saint-Boniface ont été faits par M. Horwood.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE,	$2.000.000
CAPITAL entièrement versé	$2.000.000
FONDS DE RESERVE......	$1.450.000

DIRECTEURS:

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.
M. J. A. Prendergast Gérant Général;
C. A. Giroux, - Gérant.
BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q.	St Henri P. Q.
Louiseville P. Q.	St Jérome P. Q.
Québec P. Q.	Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P. Q.	Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q.	Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q.	Winnipeg Man.

Saint-Boniface, Man.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 °/o par an accordé sur dépots d'épargné et payé aux deposant quatre fois par annee.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant, Winnipeg.
E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.

ENCAN PAR H. GRAY

Encan, à termes comptant d'un matériel d'entrepreneur, chevaux, wagons, sleighs, engins à gazoline, machine pour construction d'égoût, machine à fabriquer la brique machine à scier le bois, limite de bois; à l'hotel Couture, St. Boniface, près du pont de la Seine, mardi le 22 mai à 10 h. a.m.

Sur instructions de MM. Couture Frères, entrepreneurs, je vendrai 15 wagons, 18 sleighs doubles, 2 cutters, 2 Buggies, scrapers, 18 chevaux, harnais, deux pompes centrifuges, machine à creuser les égouts, machine pour la brique, machine pour scier le bois, engin, plane, deux matériels de camps, 2 balance, moulins à vent, boites de voiture pour le bois, 2 limites pour la coupe de bois, et une foule d'autres articles.

Termes comptant

H. GRAY, M. A. A.
Encanteur

219 Avenue Nontre Dame, Phone 15

PROVINCE OF MANITOBA

REGISTRATION OF ELECTORS

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Elect on Act," it has been determined to add to and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are TUESDAY AND WEDNESDAY, MAY 29 and 30, 1906.

The names and post office addresses of the persons appointed to act as Registration Clerks in the several Polling Divisions and the places at which they will attend for the purpose of receiving all applications in the Electoral Division of St. Boniface are as follows:

For Polling Division No. 1, comprising the inner two miles of lots 64 to 71, Parish of St. Boniface, at the store of G. T. Hoyes, Elmwood; Henry Hamilton, Louise Bridge, registration clerk.

For Polling Division No. 2, comprising that part of the Town of St. Boniface lying east of the Seine River, and that part of the Town of St Boniface from the mouth of the Seine River to the northerly limits of town, at the residence of John Cyr, sen; J. B Cote, St. Boniface, registration clerk.

For Polling Division No. 3, comprising that part of the Town of St. Boniface lying between the Red River, the Seine River and north of a line stretching from one river to the other and dividing in equal parts the block situated between Notre Dame and La Verandrye streets, at the residence of Cleophas Marcoux, sen.; Joseph Clement, St. Boniface, registration clerk.

For Polling Division No. 4 comprising that part of the Town of St. Boniface bounded on the north side by the southern limit of Polling Division No. 3, on the east side by the Seine River, on the west side by the Red River, and on the south side by a line extending from one river to the other and dividing in equal parts the block situated between Dumoulin street and Provencher avenue, in the Town Hall; Cleophas Marcoux, St. Boniface, registration clerk.

For Polling Division No. 5, comprising that part of the Town of St. Boniface bounded on the north side by the southern limit of Polling Division No. 4, on the east side by the Seine River, on the west side by the Red River, and on the south side by the southern limit of parish lot 85, produced to the Seine River, in the office of J. B. Joyal; Paul Gagnon, St. Boniface, registration clerk.

For Polling Division No. 6, comprising that part of the Town of St. Boniface bounded on the north side by the southern limit of parish lot 85, on the east side by the Seine River, on the west side by the southern limit of said town, in Woolsey Hall, Norwood, Joseph H. Woolsey, Norwood Grove, registration clerk.

For Polling Division No. 7, comprising those parts of the parishes of St. Vital and St. Boniface lying east of the Red River, excepting the town of S. Boniface and lots 64 to 71, both inclusive, of the Parish of St. Boniface, at the house of C. Bousquet; Chryostome Bousquet, St. Boniface, registration clerk.

For Polling Division No. 8, comprising that part of the Rural Municipality of S. Vital lying west of the Red River and all the lots of the Parish of St. Boniface lying west of the Red River and not included in the City of Winnipeg or in the Electoral Division of Assiniboia, at the house of J. P. Dumas J. P. Dumas, St. Vital, registration clerk.

For Polling Division No. 9, comprising that part of the Parish of St. Norbert lying on the east side of the Red Rever, including lots 125 to 203, both inclusive, and fractional township 9, range 3 east, not included in the settlement of Grande Pointe, at the house of Antoine Vermette; Gregoire Frederic, St Adolphe, registration clerk.

For Polling Division No. 10, comprising that part of the Parish of St. Norbert lying on the east side of the Red River, including lots 204 to 256, both inclusive, and fractional township 8, range 3 east, in the Laramee school, Phileas Cloutier, St. Adolphe, registration clerk.

For Polling Division No. 11, comprising that part of the Parish of St. Norbert lying on the west side of the Red River, including lots 50 to 124, both inclusive, in the office of G. T. Landry, St. Norbert; G T. Landry St. Norbert, registration clerk.

For Polling Division No 12, comprising that part of the Parish of St. Norbert on the west side of the Red River, including lots 1 to 49, both inclusive, at the house of Hubert Lamoureux; H. Lamoureux, Boyal, registration clerk.

For Polling Division No 13, comprising that part of the Parish of St Agathe lying north of lot 532, on the east side of the Red Rever, and fractional township 7, range 3 east, at the house of Euclid Olivier; Raphael Olivier, St. Agathe, registration clerk.

For Polling Division No 14, comprising that part of the Parish of S. Agathe lying north of lot 529, on the west side of the Red River, at the residence of A. Gauthier; Edward Dumesnil, St Agathe, registration clerk.

The Registration Clerks will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 8 o'clock a.m. and 12 o'clock noon, 1 o'clock and 6 o'clock p.m., and 7 o'clock and 10 o'clock p.m.

A Court of Revision will be held in the Town Hall, St. Boniface, on Monday, June 11th, 1906 commencing at the hour of 11 o'clock a.m. and closing at 6 o'clock p.m., to consider all applications filed with the Registration Clerks and also the applications of other persons to have their names added to the List of Electors.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered.

Dated at the office of the Provincial Secretary, this first day of May, A. D. 1906.

D. H. McFadden
Provincial Secretary.

A LOUER ET A VENDRE

Magnifique grande maison en brique solide avec écurie spacieuse, ancienne résidence de feu Modeste Lamontagne, rue Plinguet en face de l'usine de l'aqueduc de St. Boniface voisinage, immédiat des Elévateurs. Prix de vente $7,500.00 un 5ème comptant balance en 4 paiements égaux et annuels de $1500. Intérêt 7°/o payable semi annuellement, Loyer $35.00 par mois.

Bail sujet à extinction en cas de vente. possession au 1er juin prochain.

S'adresser à Théo. Bertrand, Hotel de Ville de St. Boniface, ou à J. F. Prud'homme, Chambre 418 McIntyre Block, Winnipeg.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session par The North-West Commercial Travellers Association of Canada, une compagnie incorporée par un acte de la Législature du Manitoba, d'un acte autorisant la dite compagnie à opérer dans tout le Canada.

MULOCK & ROBARTS.
Avocats des requérants.

DAMES—On demande des dames—Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer tout les renseignements, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boite postale 7, Saint-Sauveur Québec, Canada.

A VENDRE

Une jolie résidence située sur la rue Dumoulin, près de l'Hôtel de Ville. Pourvue de toutes les améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser à

NAP. DESPATIS,
St. Boniface, Man.

JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera:—Satisfaction à tous et prix très modérés.

Etant les seuls entrepreneurs de pompes funèbres Canadiens Français de la province,—notre enseigne en fait foi,—nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit: s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandrye et St. Joseph.

TEL. 2084

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Special pour Samedi, le 19 Mai

— CHEZ —

O. COUTURE & CO.

RUE DUMOULIN, - - ST BONIFACE.

Sucre granulé, 21 livres pour $1.00.
Cassonade 23 lbs pour $1 00.
"Orange Meat" par paquet 10c.
Biscuits "Fancy Cakes" 10 cents la livre.
"Flannel Soap" Savon pour laver les flannelles sans les faire refouler et laissant la laine tout a fait souple, prix régulier 3 pour 25 cents, samedi 4 bars pour 25 centins.
"Savon Carbolic", grosses bars de 10 cents, 4 bars pour 25 cents
"Corn Starch" 4 paquets pour 25 cents
Sauce de Table "Worcestershire "Rowat" 10 cents la bouteille.
Marinades en bouteilles "Red Seal" 15 cents la bouteille ou deux bouteilles pour 25 cents.
Nous avons encore des chaussures que nous vendrons a moitié prix.

Pour Argent Comptant Seulement, meme ceux qui ont des comptes avec nous.

OUS NE DONNERONS PAS DE COUPONS SUR CES ACHATS.

100%

De reduction sur les Tabacs

CHEZ

O. COUTURE & CO.

Rue Dumoulin, - St. Boniface.

Tabac a Fumer en Plug

Silver Bell 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Long Tom 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. May Flower 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Poker 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Poker 3 à la livre, prix régulier 25 pour 15.

Tabac a Chiquer

Long Tom 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. May Flowers 8 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Golden Bell, plug de 13 oz, prix régulier 50 pour 25. Spunn Roll, prix régulier 5, 2 pour 5.

Tabac a Fumer en Paquets

Ocean Mixture 10 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Rose Quesnels 10 à la livre, prix régulier 10 pour 5. Rose Quesnels 5 à la livre, prix régulier 15 pour 10. Polo, Tabac à Cigarette, prix régulier 10 pour 5. Silver Bell en boite de ferblanc fancy, prix régulier 20 pour 10. Kodac en boite de ferblanc fancy, prix régulier 25 pour 15.

Tous ces Tabacs sont en parfaite condition et sont de la Rock City Tabacco Co'y, si avantageusement connus

La Vraie Place

POUR VOS

Photographies

C'EST CHEZ

ARCHAMBAULT

284, rue Main, Coin de la rue Graham, WINNIPEG.

Charrest & Bertram

Désirent annoncer aux citoyens de Saint-Boniface qu'ils ont ouvert un

ETAL DE BOUCHER

Coin des Rues Marion et Tache

Vous y trouverez les meilleures viandes, volailles et légumes, que vous pourrez acheter à bas prix.

Prix spéciaux pour les hôtels et maisons de pension.

Nous irons prendre vos commandes si vous le désirez.

CHARREST & BERTRAM
Téléphone 4563 AVE. TA HE
ST-BONIFACE

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allan Line, St. John à Liverpool.
Victorian..........24 Mai
Ionian..........31 Mai
Dominion Line, Montréal à Liverpool.
Kensington..........26 Mai
Ottawa..........2 Juin
Can. Pac. S. S. Lines, Montréal à Liverpool.
Lake Champlain..........24 Mai
Lake Erie..........31 Mai
White Star Line, New-York à Liverpool.
Oceanisc..........23 Mai
Teutonic..........30 Mai
White Star Line, Boston à Liverpool.
Cymric..........24 Mai
Arabic..........7 Juin
French Line, New-York à Havre.
La Savoie..........24 Mai
La Provence..........31 Mai
American Line, New York à Southampton.
New-York..........26 Mai
St. Louis..........2 Juin
Cunard Line, New-York à Liverpool.
Caronia..........22 Ma
Campania..........26 Ma
Cunard Line, Boston to Liverpool.
Ivernia..........29 Mai
Saxonia..........12 Mai
Red Star Line, New-York à Antwerp.
Finland..........26 Mai
Vaderland..........2 Juin
North German Lloyd Line, New-York à Bremeh.
Kaiser Wilhelm II..........22 Mai
Prinzess Alice..........24 Mai
Athiantic Transport Co., New-York à London.
Minneapolis..........22 Mai
Minnehaha..........2 Juin
Hamburg American, New-York à Hamburg
K. Auguste Victoria..........24 Mai
Bulgaria..........26 Mai

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du monde. Service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer Anverps et autres points sur le continent Pour plus d'informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G. S. S. A.
Chambre 107, C. P. R. Depot.
Tel. 761-762. Winnipeg, Man.

TELEPHONE 1224

Parrish & Lindsay

Receveurs, Vendeurs et Exportateurs de Grain

Blé, Avoine,
Orge, Lin, Farine,
Farine d'Avoine, Son,
Gru, Balle.

Grain Exchange, Winnipeg.

G. Olafson & Co.

FARINE D'AVOINE, ET
VARIETÉS DE TOUTES LES
FARINES, GRAINE DE
LIN ET SARRAZIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

XI

LA VIPERE SIFFLE

NO 22

Il retombe sur le banc.

Elle prit l'air apitoyé.

—Je ne saurais me fâcher de votre colère, dit-elle, humble. Si la réconciliation n'est qu'une apparence, je m'explique qu'on soit mal venu à... Pourtant, il y a bien quelque chose de vrai dans ces propos.

Il ne semblait pas l'écouter. Les lèvres frémissantes, les yeux hagards, il lacérait le journal et le mordait avec rage pour maîtriser le tremblement nerveux qui le secouait.

Angélique, audacieuse, ne voulut point laisser son ouvrage inachevé.

—Oui, il y a du vrai, répéta-t-elle. Je suis certes payée (elle appuya méchamment sur le mot) pour savoir ce qui se passe et ce qui se dit au château.

Le comte a des rendez-vous avec Rose auprès de l'étang de Solignac; lui, sous prétexte de peindre, elle, de cueillir des fleurs sauvages, filent le parfait amour en toute sécurité. (Elle observait du coin de l'oeil ; il parvenait à se dominer, mais ce calme était pris que la plus formidable explosion. Elle parla plus vite.) Le capitaine passe dix fois par jour sous les fenêtres de Mlle Fabienne ; ils se voient partout, à la poste, à l'église, dans l'avenue du château; la cécité de la comtesse la rend doublement complice des amoureux. (Elle mentait avec une assurance qui en imposait. Sa voix se mouilla.) Je vous plains, monsieur Bernard. si tout ceci a lieu en dehors de votre consentement. Je croyais que vous permettiez... sans cela...Ah! il faut peu compter sur la reconnaissance. L'amour filial, la soumission, le respect s'en vont aujourd'hui où vont les vieilles lunes ..

—Partez!

Ce mot siffla entre les lèvres sèches de Bernard. Son visage était si effrayant que toute l'assurance d'Angélique tomba.

—Adieu, Monsieur Bernard, adieu, dit-elle en s'en allant à pas pressés. C'est bien regrettable que votre volonté soit ainsi méconnue par ceux que vous aimez tant! Oh! les enfants! tous ingrats.

Elle était déjà loin qu'elle répétait encore: "Tous ingrats, tous ingrats!... Ces rendez-vous? quelle horreur!... Pauvre homme!..."

Angélique pratiquait le conseil diabolique: "Mentez, il en reste toujours quelque chose."

Quand elle fut à bonne distance, elle se retourna; Bernard n'avait pas bougé.

Elle rit méchamment. Le trait avait porté. Le venin était dans la plaie et lentement ferait son œuvre.

Ce qui se passait dans l'âme ulcérée du forgeron, servie par un tempérament irritable, par un cerveau aux sensations puissantes était effroyable. Un moment, il crut mourir sur place étranglé par les sursauts désordonnés de son cœur. Il comprit la folie du meurtre.

Un rire étouffé le fit tressaillir. Rose et Marc étaient auprès de lui. La jeune fille tenait à deux mains une énorme gerbe de glaïeuls pourprés, elle s'avançait à pas menus, derrière le banc, soulevant la gerbe et, rieuse, se préparait à en effleurer le cou de son père qui se tenait dans une pose endormie la tête penchée sur sa poitrine.

Marc, qui voyait de face son ami, eut la soudaine révélation qu'un fait grave s'était passé. Ses traits ravagés, son plastron fripé, le journal en lambeaux, tout témoignait d'une surexcitation terrible.

Le geste de l'officier arrêta Rose qui allait prendre dans ses petites mains le cou de Bernard et l'embrasser. Elle regarda interdite et fit rapidement le tour du banc. Un cri effrayé lui échappa.

Mon Dieu, père est malade...

Bernard ouvrit les yeux, des yeux étranges, emplis d'une fureur sombre. Son premier regard tomba sur les fleurs. Il se leva en poussant une sorte de rugissement, arracha le bouquet que serraient les mains de Rose, le jeta violemment à terre et du talon l'écrasa avec de sourdes exclamations et des mots entrecoupés auxquels les jeunes gens ne pouvaient rien comprendre.

—Des glaïeuls sauvages !... de l'étang de Solignac!...

Il oubliait dans sa colère que ses pupilles avaient déjeuné avec lui et qu'il ne les avait pas quittés depuis un temps matériellement assez long pour qu'ils pussent entreprendre cette promenade. Marc avait écrit quelques lettres urgentes; Rose avait déchiffré une partition nouvelle, désireuse de profiter de l'absence de son père pour cette première étude hérissée de fausses notes.

—L'étang de Solignac! répétait Bernard les rendez-vous... oh! les misérables.

Marc, très pâle, considérait son ami; Rose, les yeux embués de larmes, les lèvres tremblantes, se serrait contre l'officier. Ils croyaient le maître des forges en proie à un soudain accès de folie.

Il piétinait dans l'écrasement des corolles, toujours hachant des mots sans suite. Marc lui prit le bras;

—Voyons. Bernard, qu'avez-vous? dit-il d'une voix douce; que vous ont fait ces pauvres fleurs?

Bernard leva sur lui des yeux égarés. Il questionna d'une voix rauque;

—D'où venez-vous?

—Mais... de la maison, répondit le capitaine, étonné de la question et du ton dont elle était faite.

—Ces fleurs?

—Rose les cueillit en passant pour renouveler la jardinière de votre cabinet.

—Tu mens.

Marc recula d'un pas; Rose se serra plus fort contre lui.

—Bernard.. à qui en avez-vous? dit l'officier d'un ton ferme qui rappela pour un moment l'esprit du maître de forge.

Mais aussitôt il reprit plus furieux :

—Ces fleurs viennent de Solignac; Solignac... vos rendez-vous avec les Carêyon... Car vous vous riez de mes ordres; vous vous jouez de moi... Nierez-vous que l'un et l'autre vous appliquez à me désobéir? nierez-vous que toi, Marc, tu aimes la fille, toi Rose, le fils d'une race maudite?

Les jeunes gens restaient muets de stupeur, évitant même de se regarder. Rose croyait sentir le sol s'enfoncer sous ses pieds. Marc, plus maître de lui attendait.

—Nierez-vous? répétait Bernard dont la voix par instant s'étranglait. Au surplus, il est un moyen bien simple de me prouver que l'on m'a trompé. Vous serez mariés dans quinze jours ou vous quitterez la Vivonne pour n'y jamais rentrer.

—Père, père, gémit Rose en tendant ses mains suppliantes. Marc mordait sa moustache, tout frémissant.

—Dans quinze jours tu seras Mme Durosel.

—Non, s'écria la jeune fille'

Son jeune amour subitement faisait explosion en une révolte de tout son être.

—Non?

—Moi aussi, je réponds: non, dit Marc d'une voix grave et contenue. Si en me sacrifiant, je pouvais faire le bonheur de Rose, je n'hésiterais pas une minute, mais l'enfant que nous avons élevée (il articulait lentement ces mots) ne verra jamais en moi l'époux, le chef de la famille. Rose ne sera pas ma femme.

—Tu préfères Fabienne?

Il ne répondit pas.

—Affirme que tu ne l'aimes pas.

—Je vous tromperais. J'aime de toutes les puissances de mon âme Mlle de La Roche-Carêyon, mais elle ignorera toujours, si vous le voulez, le culte de pure tendresse qui remplira ma vie.

—C'est ton dernier mot?

—Oui.

—Et toi, Rose, est-il vrai que tu as ouvert l'oreille aux galants propos du comte Philippe?

—Elle répondit d'une voix basse, brisée,

—Le comte Philippe ne m'a jamais parlé comme vous le croyez, mon père, mais je l'aime.

—Retournez à la maison; Mademoiselle préparez-vous pour un départ sans retour Catissou vous conduira au couvent des Ursulines de Toulouse. A votre majorité, vous serez libre et vous jouirez d'une rente viagère de trois mille francs. Quant à vous, Marc, votre congé est fini, je pense.

L'intonation dictait la réponse.

—Oui... Mais laissez-moi, Bernard...

—Plus un mot. Allez.

—Vous ne pouvez nous chasser sans nous permettre de nous justifier.

—Allez, fit Bernard qui contenait sa fureur montante et parlait sur un ton glacial. Je ne rentrerai à la Vivonne que quand tous deux vous en serez sortis.

Il s'éloigna vers l'usine laissant les deux jeunes gens livrés à leur douloureuse stupéfaction.

—Remets-toi, Rose, dit Marc au bout d'un moment, la colère de Bernard tombera et il regrettera son injustice. Je pars comme il le veut; mais toi...

(A suivre)